

# UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Votre enfant est né en 2025 ?

La Ville de Vaux-en-Velin

lui permet de parrainer ou marrainer un arbre !



## Inscriptions :

- [www.vaux-en-velin.net](http://www.vaux-en-velin.net)
- Hôtel de Ville, place de la Nation
- Mairie annexe, rue A. de Musset

*Une naissance. un arbre*



# Une naissance, un arbre

La place des arbres en ville est aujourd'hui un élément essentiel de la transition écologique. L'opération « Une naissance, un arbre » célèbre la venue au monde de chaque enfant **né en 2025** et résidant à Vaulx-en-Velin, tout en agissant pour préserver la biodiversité et rendre la ville plus agréable.

**La municipalité offre ainsi la possibilité aux Vaudaises et aux Vaudais de participer activement à l'accroissement du patrimoine arboré de la ville, de deux manières\* :**

-  Le parrainage par votre enfant d'un arbre, planté par la Ville dans l'espace public.
-  Le parrainage par votre enfant d'un plant d'arbre, offert par la Ville, que vous pourrez planter chez vous.

Quel que soit le mode de plantation choisi, les arbres sont des variétés locales. Devant chaque arbre planté par la Ville sera apposée une plaque indiquant son essence, ainsi que le prénom et la date de naissance de votre enfant. Votre famille sera ensuite invitée à une cérémonie de parrainage et de plantation aux côtés des élus et des services de la ville.

Nom(s) des parents .....

Adresse postale.....

Courriel .....

Numéro de téléphone.....

Fille  Garçon / Prénom de l'enfant .....

Nom de l'enfant.....

Date de naissance de l'enfant .....

Votre choix (cochez la case correspondante) :

- Je souhaite que mon enfant parraine un arbre, planté par la Ville dans l'espace public et j'accepte que le prénom et la date de naissance de mon enfant soient inscrits sur une plaque, apposée au pied de l'un des arbres qui sera planté sur la commune.
- Je souhaite que mon enfant parraine un plant d'arbre, offert par la Ville, que je pourrai planter chez moi.

*Les informations recueillies dans ce formulaire sont utilisées par les services de la Ville pour organiser la plantation d'arbres et le cas échéant la pose de plaques portant le prénom et la date de naissance des enfants inscrits dans le cadre de l'opération «Une naissance, un arbre». Les données personnelles seront conservées pour une durée maximale de 1 an.*

Une naissance, un arbre

